

## **Paroisse St-Michel - Riaz**

### **Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 13 avril 2022**

---

Le président **Marc-Anthony Beyeler**, ouvre l'assemblée à 20h00. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Sont excusés : Hugo Delabays, Sylvie Bosson, Catherine Raemy-Bosson, Patricia Rolle.

Il précise que cette assemblée a été convoquée par un avis dans la Feuille Officielle du 25 mars 2022, par un affichage au pilier public ainsi que par la distribution d'un tout-ménage.

Il fait lecture du tractanda qui est accepté à l'unanimité.

Selon l'art. 14 du règlement sur les paroisses, il nomme un scrutateur, M. Joël Pugin, qui compte 9 personnes présentes.

#### **Tractanda**

1. Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 29 avril 2021 ne sera pas lu. Il est à disposition au secrétariat communal.
2. Rapport sur l'activité pastorale par l'abbé Florent Kumako.
3. Comptes 2021,  
rapport de la Commission financière, approbation.
4. Budget de fonctionnement 2022,  
rapport de la Commission financière, approbation.
5. Informations sur les comptes du Bénéfice curial et Chapellenie.
6. Informations diverses.
7. Divers.

#### **1. Procès-verbal de la dernière assemblée**

Comme mentionné dans le tractanda, le procès-verbal de l'assemblée du 29 avril 2021 n'est pas lu.

Ne suscitant aucune remarque, le président demande de l'approuver à main levée.

**Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.**

#### **2. Rapport sur l'activité pastorale**

La parole est donnée à l'**abbé Florent** qui souhaite nous communiquer quelques informations.

Les messes en semaine sans passeport sanitaire seront maintenues jusqu'au 30 juin 2022. Dans certaines paroisses les gens préfèrent cette messe en semaine. En ce qui concerne notre paroisse, ce point sera discuté au Conseil de paroisse.

Plus aucune restriction sanitaire ne sera imposée dès Pâques. Le gel est souhaité à l'entrée de l'église. Le masque peut être mis selon son envie.

Les quêtes reprendront durant les messes et l'aspersion d'eau bénite aussi lors des enterrements. Une nouvelle grille horaire des messes va entrer en vigueur. Les conseils de paroisses ont déjà reçu l'information. Le curé modérateur souhaite une régularité de messe tous les 15 jours dans chaque paroisse, mises à part les messes ou fêtes particulières.

L'abbé Florent est répondant de notre paroisse depuis septembre 2021. Il trouve que les activités paroissiales ont bien repris après le COVID. Il est souhaitable de ne pas baisser les bras. Au niveau du conseil de communauté les activités avec les enfants sont à nouveau organisées. Il remercie les équipes pastorales pour leur travail.

Deux membres du conseil de communauté cesseront leur activité. Le café partage a été interrompu.

**L'abbé Florent** remercie tout le monde pour l'accueil qui lui a été réservé lors de son arrivée dans notre paroisse ainsi que toute l'équipe du conseil de paroisse pour son travail.

**Le président** remercie l'abbé Florent.

### 3. Comptes 2021, rapport de la Commission financière, approbation

**M. Jacques Pollet** prend la parole et commente les comptes tenus par la société Multifiduciaire. L'année a eu peu de manifestations et peu de messes. Les comptes sont bénéficiaires. Il y a eu moins de charges que prévu étant donné le nombre restreint d'activités, de cérémonies spéciales, de frais de réception, d'heures de sacristine et de conciergerie.

Un montant de Fr. 135'000.- a été mis au fonds d'entretien des bâtiments afin de pouvoir effectuer des rénovations, réparations de l'église ou divers autres travaux.

Les locations de la salle paroissiale se montent à Fr. 20'000.- en 2021 malgré les restrictions liées au COVID. Les locations s'annoncent donc de bon augure pour le futur.

Les salles paroissiales ont été tenues de main de maître.

Un prêt de Fr. 80'000.- pour la salle du bas et Fr. 105'000.- pour la Grange est encore en cours auprès de la Banque.

**Joël Pugin** prend la parole et demande si les prêtres ont été rémunérés différemment pendant la pandémie. Les prêtres sont toujours payés de la même manière en temps de pandémie ou non.

La parole est donnée à **M. François Pharisa** de la commission financière qui déclare qu'en date du 23 mars 2022, la commission financière a procédé à la vérification de tous les postes du budget. Elle approuve le budget tel que présenté et recommande à l'assemblée de l'accepter.

**Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité.**

### 4. Budget de fonctionnement 2022, rapport de la Commission financière, approbation

**Le président** passe à nouveau la parole à **M. Jacques Pollet** qui commente le budget 2022 et y apporte quelques précisions.

Le poste « Frais de réceptions » a été un peu augmenté afin de rassembler les personnes après la Patronale. Nous avons également les messes de Pâques qui sont chantées avec orchestre.

Les frais des bâtiments ont été augmentés. La sonorisation dans l'église sera modifiée et la boucle auditive pour les personnes malentendantes sera améliorée. Les micros seront changés afin d'obtenir une meilleure sonorité dans l'église. L'entreprise Auditech de Vevey, spécialisée dans la sonorisation des églises, est déjà venue sur place et nous a transmis une offre. L'idée est d'entretenir ou améliorer la sonorisation de l'église étant donné qu'elle n'a pas été changée depuis 35 ans.

Financièrement parlant, nous n'avons pas encore connaissance de l'incidence des sorties d'église.

**Le président** demande s'il y a des questions ? Aucune question.

La parole est donnée à **M. François Pharisa** de la commission financière qui déclare qu'en date du 23 mars 2022, la commission financière a procédé à la vérification de tous les postes du budget. Elle approuve le budget tel que présenté et recommande à l'assemblée de l'accepter.

**Le budget 2022 est approuvé à l'unanimité.**

### 5. Informations sur les comptes du Bénéfice curial et Chapellenie

Le président donne la parole à **M. Jacques Pollet** qui déclare que les chiffres sont stables.

Suite au départ de M. et Mme Bosson habitant à la Chapellenie depuis 43 ans, **Mme Estelle Piazza** informe qu'il y aura des travaux notamment au sujet de la sécurité. La location ne peut pas être prévue avant les travaux. Des devis vont être demandés afin que la chapellenie soit sécurisée dont

la porte extérieure du toit. L'électricité sera adaptée, les moquettes seront changées. Le chauffage sera modifié. Le bénéficiaire souhaite que le chauffage à distance soit installé ; des devis ont été demandés. Certains frais pourront être intégrés dans le compte d'entretien.

**M. Estelle Piazza** informe les membres présents que d'ici la prochaine assemblée de paroisse le projet d'un immeuble à la Perrausa aura avancé. L'idée est de construire un immeuble avec des loyers abordables.

## 6. Informations diverses

Nous espérons attirer plus de monde lors de la prochaine Assemblée. Pourquoi ne pas trouver une nouvelle dynamique afin de donner envie aux gens de venir assister à l'Assemblée annuelle !

**Joël Pugin** demande quelles seraient les conséquences s'il devait y avoir de moins en moins de personnes présentes à l'Assemblée. La supposition est qu'il pourrait n'y avoir que 3 membres du Conseil paroissial, ou une fusion avec une autre paroisse ou que l'Evêché devrait prendre une décision quant à ce manque de présences

## 7. Divers

**Le président** demande si quelqu'un a quelque chose à apporter.

Un immense MERCI est dit à Maguy pour son précieux travail et sa présence, merci également aux personnes présentes.

**Le président** déclare l'assemblée levée à 20h44.

La secrétaire remplaçante  
Alexandra Savary

Le président  
Marc-Anthony Beyeler